

LECTURE

SUR LA

TEMPERANCE.

PAR

M. B. A. T. DE MONTIGNY.

Honni soit qui mal y pense. Oui, honni soit celui qui pense que la mission d'un Recorder de la Cité de Montréal est uniquement d'entendre chaque matin proférer des accusations contre les vagabonds, les batailleurs, les contrevenants aux règlements du conseil de ville, de condamner ou d'absoudre, selon que les circonstances sont aggravantes ou atténuantes, ceux qui sont traduits à la boîte traditionnelle, pour recevoir la sentence plus traditionnelle encore de "une